ARTHUN



BULLETIN MUNICIPAL 2021



Page 1 Le mot du maire

Page 2 Le budget de la commune

Page 3 L'état Civil

Page 4 Réalisations et projets

Page 5 La cérémonie commémorative du 11 novembre 2020

Page 6 Notre école

Page 7 La maison des étangs du Forez

Page 8-9 Les artisans et commerçants proches de chez nous

Page 10-11 Les associations

Page 12-17 Si Arthun nous était conté

Page 18 Le Repas des ainés

Page 19 Le chantier participatif

Page 20-21 Des infos de Loire Forez Agglomération

Elodie MAGAND

Budget

Ressources humaines

Comptabilité

Communication

Cimetière



Céline BERGER

Accueil du public

Urbanisme

Etat civil

Elections

Conseils municipaux

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi 9h00 - 12h00

Jeudi: 9h00 - 12h00

Mail de la mairie : mairie.darthun@wanadoo.fr

Tél/Fax: 04 77 24 60 21

Il est possible de prendre rendez-vous en appelant la Mairie.



Christophe OLIVIER

Services techniques

e mot du maire



Chères Arthunoises,

Chers Arthunois.



Une année s'est écoulée depuis ma prise de fonction et je suis en cette fin d'année 2021, avec l'ensemble du Conseil Municipal, très heureux de vous faire part du bilan détaillé au sein de ce bulletin.

L'étude pour la rénovation de la salle des fêtes, la sécurisation routière, l'installation d'un tableau numérique interactif à l'école, le logiciel d'inscription pour le repas de la cantine, la climatisation du secrétariat de la mairie, la pose d'un défibrillateur, etc...

La construction d'un local dédié aux associations en chantier participatif qui a démarré en novembre et pour laquelle vous êtes les bienvenus.

Il reste beaucoup à faire et je peux vous assurer qu'avec l'ensemble du conseil municipal, nous ne baisserons pas les bras.

2022 sera l'année du début des travaux de la salle des fêtes, l'étude de l'aménagement du bourg (route de Biterne) afin d'améliorer la sécurité.

La crise sanitaire nous ayant laissé un peu de répit, nous avons pu réunir nos aînés le 18 septembre, le temps d'un déjeuner de retrouvailles. C'est un moment d'échanges précieux que nous avions à cœur d'organiser après l'annulation en 2020. Un panier gourmand sera offert à ceux qui ne pouvaient pas être présents.

Cette année 2021 et tout comme 2020, a été particulièrement riche de nouveaux habitants et nous nous réjouissons de les accueillir dans notre village.

J'ai bien évidemment une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

En attendant la cérémonie des vœux qui aura lieu le **9 janvier 2022 à 11** heures à la salle des fêtes, avec mesures sanitaires (port du masque et pass sanitaire).

Avec l'ensemble des conseillers municipaux, des acteurs de la commune et du personnel municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Je vous renouvelle mon engagement et celui des membres du Conseil Municipal pour la vitalité de notre village où il fait bon vivre.

Le Maire, Jean-Claude GARDE

Bien i vues pour Arthur







Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel	
2011	2023	20 000.00	Tracteur	2 071,52	
2012	2032	100 000.00	Travaux école- mairie	8 306,56	
Total emprunts budget commune		120 000,00	Total annuel	10 378,08	



BUDGET COMMUNAL 2021

	RECETTES		DEPENSES		
Fonctionnement	Excédent Antérieur Reporté	105 194,66	Charges à caractère général	62 484,00	
	Atténuation de charges	350,00	Charges de personnel	108 490,00	
	Opérations d'ordre entre section	26 035,92	Atténuation de produits	28 049,92	
	Produit des services	7 320,00	Dépenses imprévues de fonctionnement	13 335,74	
	Impôts et taxes	141 000,00	Virement à la section investissement	45 000,00	
	Dotations et participations	67 254,00	Opérations d'ordre entre section	23 747,92	
	Autres produits de gestion courante	5 600,00	Autres charges de gestion courante	67 110,00	
	Produits financiers	0	Charges financières	5 000,00	
	Produits exceptionnels	2 163	Charges exceptionnelles	1 700,00	
	Total	354 917,58	Total	354 917,58	
	RECETTES		DEPENSES		
Investissement	Solde d'exécution d'investissement reporté	66 127,85	Dépenses imprévues d'investissement	4 789,93	
	Virement section de fonctionnement	45 000,00	Opération d'ordre entre section	26 035,92	
	Produits des cessions	2 457,00	Remboursement d'emprunts	7 805,00	
	Opérations d'ordre entre section	23 747,92	Immobilisations incorporelles	75 500,00	
	Dotation fonds divers réserves	3 380,00	Subventions d'équipement versées	13 535,92	
	Remboursement d'emprunt	50 000,00	Immobilisations corporelles	63 046,00	
	Total	190 712,77	Total	190 712,77	



Les Naissances

Milo ALLIGIER Né le 15 Janvier 2021

Ses parents: Frédéric ALLIGIER Anne-Sophie LUMINIER

Clara POPIN Née le 07 Décembre 2021

Ses parents : Jérémie et Eve POPIN



Emma RODAMEL DURAND Née le 07 Décembre 2021

Ses parents: Benjamin Rodamel et Amandine Durand



Lysween Poulette Née le 09 Décembre 2021

Ses Parents: Jonathan Poulette et Maude Cellier



Les Décès

Hector TURPIN Le 10 Février 2021

Marcel VERDIER Le 19 mars 2021

Germaine LATHULIERE Le 22 avril 2021

Franco BALDINI Le 30 Juin 2021

Robert CASTOR Le 06 Aout 2021





Réalisations 2021

Vie communale

- Remise en état du blason communal sur le mur de la mairie
- Acquisition d'un défibrillateur, installé sur le mur de la mairie
- Installation d'une climatisation dans le secrétariat de la mairie
- Mise en place de l'application ILLIWAP
- Lancement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière
- Organisation du repas des aînés

Voirie / Travaux

- Installation d'un Abri voyageurs Route des Collines
- Sécurisation Rue de la Prébende
- Sécurisation Rue de Neufbourg
- Plantation d'arbres sur la place de l'Ancienne Gare
- Voirie Réfection de 3 voies :
 - Route des Deux Chemins
 - Route des Sarments
 - Rue du Châtel
- Reprise des espaces verts du lotissement de Beauvoir
- Démarrage des travaux de construction du Local des Associations en chantier participatif – Ouvert à tous – Contact : Gérald GONON 06 77 89 88 41

Ecole

- Equipement de l'école d'un tableau numérique
- Mise en place d'un logiciel de réservation pour la cantine scolaire et la garderie – RPI

Projets 2022

- Lancement des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes
- Achèvement de la construction du local des associations
- Etude de l'aménagement du bourg afin d'améliorer la sécurité de la Route de Biterne. (Prévision réalisation du projet de sécurisation en 2023)
- Sécurisation Rue de la Terrière : amélioration de la visibilité au stop (vers la maison Fournet Fayard)
- Equipement de l'école de tablettes numériques
- Reprise de la voirie du lotissement de Beauvoir



A l occasion de la cérémonie commémorative, de nombreuses personnes se sont jointes à nous, afin de rendre hommage à nos soldat disparus.

Il est important de transmettre l'histoire aux générations futures et que ces cérémonies perdurent grâce aux nouvelles générations, pour éviter que cela ne se reproduise.



Depuis de nombreuses années, de jeunes Arthunois(es) participent à toutes les commémorations.

Nous les remercions très sincèrement et sommes fiers de leur engagement.

Ce 11 novembre 2021, trois jeunes Arthunois(es), fidèles depuis de nombreuses années, nous ont lu des textes :

Emilie a lue la lettre d'un soldat datant de septembre 1915, Cael un poème intitulé « nos poilus » de Marie Paul GARNISSON Et Amélie la lettre du soldat Etienne TANTY datant du 28 janvier 1915.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a invité l'assemblée au verre de l'amitié, à la salle des fêtes.

Les jeunes des commémorations d'Arthun, rappellent que les enfants qui souhaitent se joindre à eux pour les futurs événements, sont les bienvenus.

Pour plus d informations, vous pouvez vous rapprocher d'Amélie ou lui envoyer un mail à : ameliegonon@sfr.fr



22 élèves sont scolarisés à l'école d'Arthun en classe de CP-CE1.

Plusieurs projets seront conduits au cours de cette année scolaire afin de susciter chez les enfants ce que Philippe Meirieu nomme « le plaisir d'apprendre ». Ils contribueront à sensibiliser les enfants à différentes problématiques afin qu'ils enrichissent leur culture et qu'ils soient ainsi mieux à même d'appréhender le monde dans lequel ils vivent.

Un travail sur le thème des discriminations a été mené en partenariat avec la LICRA et l'Éducation Nationale. Fin octobre, au parc



Moizieu, les élèves ont vécu une journée d'échanges et de débats autour des notions de racisme et de rejet des différences. Ils ont assisté à une histoire musicale au cinéma de Boen relatant « l'étonnant voyage » d'un petit escargot dont la devise se résumerait comme ceci : « les différences sont sources de richesses et non de divisions».

Une remise de diplômes est venue clore cet événement si important pour leur future vie citoyenne.

Des rencontres USEP avec les élèves des écoles de Boen, Marcoux, Bussy et Montverdun seront organisées tout au long de l'année. Les élèves ont déjà participé à une course longue autour du très beau site du château de Goutelas.

Pour que les élèves aient le goût des sciences, Etienne Klein propose que nous « donnions du goût à la science ». Pour cela, nous profitons chaque année depuis bientôt plus de dix ans des activités pédagogiques de très grande qualité proposées par la réserve de Biterne. Son animateur Pierric Thouilleux nous reçoit régulièrement afin de nous faire connaître les étangs de la plaine du Forez, leur fonctionnement, leur utilité en matière de biodiversité, leur entretien, leur histoire ainsi que les menaces qui pèsent sur ces fragiles équilibres.

Les enfants observent les oiseaux, pêchent, dessinent et identifient les « petites bêtes » de la mare pédagogique. Ils découvrent aussi le musée de la maison des étangs.

Au printemps 2022, un séjour scolaire de 3 jours à Super-Besse permettra de présenter aux élèves le patrimoine naturel et culturel auvergnat au travers de la visite du puits de Lemptégy, de Vulcania, du château de Murol...Un grand merci au sou des écoles dont les membres dynamiques, motivés et volontaires soutiennent tous nos projets pédagogiques.

Madame Christine POYET propose pour la deuxième année consécutive, d'assurer bénévolement des cours de soutien scolaire auprès des élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Des progrès notables n'ont pas tardé à se faire sentir... merci à elle pour sa précieuse collaboration.

La nouvelle municipalité a doté notre classe d'une tablette numérique géante permettant la mise en œuvre d'une pédagogie stimulante et interactive, facilitant l'enrôlement des élèves. En septembre prochain, viendront s'ajouter un lot d'une dizaine de tablettes numériques.

Un grand merci à monsieur le Maire ainsi qu'à toute son équipe municipale avec qui il est agréable de travailler. Merci à eux pour leur investissement dans la vie de l'école, pour la qualité de leur écoute et pour leur réactivité lorsqu'on les sollicite.

a maison des étangs du Forez bilan saison 2021

Le contexte sanitaire a de nouveau impacté en 2021 l'activité de la Maison des étangs du Forez sur la Réserve de Biterne, gérée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire. En effet, en avril et mai le bâtiment ne pouvait toujours pas accueillir de visiteurs conformément à la législation en vigueur pour les musées et salles d'exposition. Toutefois, dès début avril le site s'est adapté en installant, juste à côté de la Maison des étangs et au bord de l'eau, une zone d'observation en extérieur avec la présence d'un guide nature afin que les visiteurs puissent profiter du spectacle des étangs et des oiseaux. Cette solution a d'ailleurs connu un grand succès. Puis à partir du mois d'août, le pass sanitaire fut instauré par le gouvernement et devenait obligatoire pour pénétrer dans le bâtiment.

Malgré ces contraintes, et dans le respect des gestes barrières, le public a pu être accueilli durant 77 après-midis sur la saison, sans compter les journées du programme d'animations (cinéma sous les étoiles, soirée astronomie, balade botanique, atelier « deviens un super héros de la biodiversité », atelier aromathérapie, cours de cuisine sur les poissons d'étang, atelier pisé, randotique, ateliers zéro déchets, atelier cerf-volant, etc).

L'engouement pour le patrimoine local s'est ainsi confirmé puisque la fréquentation à l'intérieur du bâtiment d'accueil a été similaire à 2020 (année où la fréquentation avait été multipliée par 3 par rapport à 2019). Et près de 6500 personnes ont parcouru le sentier menant à la Maison des étangs depuis le parking de la réserve.

Comme les années précédentes, l'animateur pédagogique de la Maison des étangs du Forez est intervenu tout au long de l'année aux 4 coins du département de la Loire (Pilat, Stéphanois, Forez, Lyonnais, Roannais) auprès des établissements scolaires mais également du grand public. En effet, les connaissances et compétences de notre site en matière de biodiversité sont toujours très appréciées par les enseignants et les collectivités qui nous sollicitent de plus de plus souvent afin que l'on se déplace au sein de leur école et de leur territoire. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous afin que la Réserve de Biterne et Arthun rayonnent au maximum!

La Maison des étangs du Forez ré-ouvrira ses portes aux visites individuelles le dimanche 3 avril 2022 à 14h. Dans cette attente, elle reste accessible pour les groupes (établissements scolaires, centres de loisirs, réunions associations/collectivités) sur réservation et sous réserve de disponibilité.

Enfin, la pêche traditionnelle d'un étang au filet sera de retour et se tiendra le samedi 29 janvier 2022 à partir de 8h30. L'occasion de venir assister en famille ou entre amis à une activité méconnue et pourtant séculaire. La pêche se prolongera en fin de matinée par une dégustation de produits à base de carpe offerte à la Maison des étangs du Forez. Le maintien de cet évènement sera bien évidemment conditionné par le contexte sanitaire du moment. GRATUIT. Nombre de places limité. Inscription obligatoire!





Pour nous contacter et pour plus d'informations : Courriel : maisondesetangsduforez@orange.fr SITE WEB : www.maisondesetangsduforez.com

PAGE FACEBOOK: https://www.facebook.com/maisonetangsforez

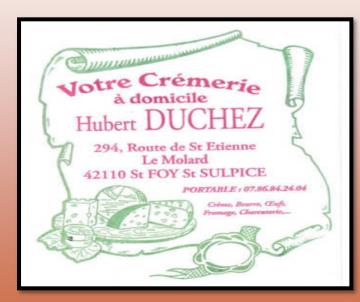
es Artisans et commerçants proches de chez nous















CHAUFFAGE / CLIMATISATION

Maintenance et installation toute énergie. Mise en service et station technique.



42130 ARTHUN 06.23.57.28.28

astree.genie.climatique@gmail.com







es associations

TENNIS CLUB D'ARTHUN

Saison 2021:

Pour la saison 2021, l'effectif du tennis club reste stable et repose sur une quinzaine

de personnes.

Nous avons effectué une corvée de nettoyage du terrain courant juillet 2021.

Animations 2021:

Crise sanitaire oblige! Nous avons fais aucune animation pour cette année 2021,

Nous espérons que la saison 2022 sera meilleure !!

Tarifs 2021/2022 : Couple : 27 €uros

Adulte: 18 Euros

Etudiant et enfant de 12 à 18 ans ; 12 €uros

Enfant moins de 12 ans : 5 Euros 3ème enfant gratuit si carte adulte prise

Ticket horaire : 2 €uros

Clef: 10 €uros

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine assemblée générale

qui aura lieu courant mars 2022,

Le retrait des cartes se fait auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90).

Pour tous renseignement vous pouvez contacter Olivier JACQUET au 06-73-35-79-

91 ou Yves PLANE au 04-77-24-60-90.

Composition du bureau pour la saison 2020/2021 :

Bureau du Tennis Club : Président : Olivier JACQUET Vice-Président : Yves PLANE Trésorière : Nathalie JACQUET Secrétaire : Nelly DUPUY

Membres Actifs: Josiane PLANE, Daniel VALLIER, Jean-Christophe DUCLOS,

Xavier TRICAUD



L'assemblée générale du 12 novembre 2021 a permis le renouvellement du bureau

Président : VILLE Marius

Vice-Président : DURRIS Claude Secrétaire : VIAL Georges

FNACA Arthun - Bussy

Trésorier : VIAL Monique

Trésorier adjoint : POYET Albert

Un remerciement a été adressé à M. Jean GRANGE pour son dévouement au poste de trésorier pendant 32 ans. Nous remercions les deux communes pour l'octroi de subventions.

La cérémonie de la fin du cessez le feu en Algérie du 19 mars 2022 aura lieu le : Dimanche 20 mars 2022 à 11h00 à Arthun – Piace du 19 mars 1962 -

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)

Le syndicat agricole F.D.S.E.A est très imprégné sur notre commune depuis plus de 70 ans grâce au Comte de NEUFBOURG qui fut son instigateur au niveau départemental. Il avait aussi permis l'achat de matériels en commun pour faciliter la vie des paysens de la commune. Ceci est encore d'actualité puisque nous disposons d'un parc d'une vingitaine de matériels disponibles pour ses adhérents.

A ce jour, nous comptons 20 adhérents (14 actifs et fi retraités).

Les membres du bureau local sont :

Président PEURON Renaud

Vice-présidente GARDE Bénédicte

Vice-président GIRARD André

Trésorier DURET Jérôme

Secrétaire DURRIS Nicolas (président cantonal)

Les 3 associations ADMR du secteur de BOËN sur LIGNON interviennent sur 31 communes. Elles représentent 34 bénévoles, 675 clients et 96 salariés.

En 2020 elles ont effectué 67 795 heures sur le terrain.

Elles offrent plusieurs types d'interventions, du soutien, de la naissance à la fin de vie :

FAMILLE ET GARDE D'ENFANTS: Pour aider les parents lors d'un évènement familial (naissance, maladie, ...) et/ou pour une garde à domicile.

PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES: pour aider au quotidien (repas, accompagnement, ménage, ...)

Et notre téléassistance FILIEN

QUALITE DE VIE : Entretien du logement et du linge pour tout âge

BENEVOLES ADMR: une mission passionnante III
Pourquoi pas vous ? Venez nous rejoindre...

Pour en savoir plus :

La Maison Des Services ADMR à BOËN SUR LIGNON

TEL: 04 77 76 00 22



Le Scu des Eccles

Arthun, Eussy-Albieux, Saint-Sixte

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901. Cette association participe au financement et à l'organisation d'activités au profit des enfants des trois écoles du RPI Arthun, Bussy-Albieux et Saint-Sixte. Toutes les demandes des enseignants du RPI ont toujours été acceptées et financées par le Sou.

Lors de notre assemblée générale, la décision a été prise de reformer un bureau. Notre bureau se compose de la sorte : Vincent VERNIN président ; deux vice-présidents Marie-Line BEAL et Jérémy POPIN ; Christelle REY, trésorière ; Lydie DAVAI, vice-trésorière ; Stéphanie VENET, secrétaire ; Cassandra Rey, vice-secrétaire. Nous n'oublions pas les membres du CA : Alligier Anne-Sophie, Barbosa Adélaïde, Décombe Noélie, Jacquet Stéphanie, Picard Mélanie, Thomas Georges Stéphanie.

Afin de financer les projets des enseignants, le Sou des Ecoles doit organiser diverses manifestations au cours de l'année et demande une cotisation annuelle et une participation active des familles. L'année 2020/2021 a été, comme l'année passée, compliquée. Malgré les conditions nous avons pu proposer plusieurs choses : les ventes comme la Boîte à cake et Chocolartisan, une vente de paniers gourmands pour les fêtes, une vente Bigallet et paëlla préparée par le Clos d'Urfé ainsi qu'une Tombola. L'équipe du Sou reste motivée et impliquée.

L'année 2021/2022 s'annonce encore incertaine c'est pour cela que nous avons reconduit la vente de Boîte à Cake et pâte à tartiner Chocolartisan. Cette année, le Sou offre aux enfants du RPI un spectacle de Noël avant les fêtes. D'autres projets sont prévus comme une vente de pizzas, de nouveau Bigallet avec un repas ... Et nous espérons pouvoir vous proposer un beau vide grenier comme nous avions l'habitude de le faire.

Les membres du Sou sont tous des parents d'élèves bénévoles et dynamiques.

Etre membre de l'association c'est s'investir pour nos écoles, améliorer et agrémenter les conditions d'apprentissages de nos enfants. C'est aussi faire des rencontres et créer du lien avec les parents des trois communes et passer de bons moments.

L'équipe du Sou des Ecoles

Depuis 20 ans, le Club Solidarité d'EOVI MCD Mutuelle Groupe AESIO organise sur la commune d'Arthun une marche, qui réunit entre 600 et 1 000 participants, dans le courant du mois d'avril. L'objectif est d'apporter notre soutien à une Association pour laquelle nous remettons l'ensemble de la recette des inscriptions et tombola.

Notre Club prend à sa charge les coûts d'organisation et de ravitaillements sur les différents parcours proposés.

Cette journée permet aux marcheurs de se rencontrer dans une ambiance agréable et détendue, de découvrir les paysages du Forez avec notamment la réserve de Biterne.

Au-delà des bienfaits d'une activité de plein air s'ajoute un élan de solidarité non négligeable dans une société tourmentée et souvent ponctuée d'égoisme.

Nous remercions vivement Marie Thérèse Charbonnier la coordinatrice de cette action ainsi que les nombreux bénévoles, pour leur contribution active et efficace, qui concourent ainsi à la réussite de ce dimanche. L'engagement à nos côté de la municipalité et de la Fédération des chasseurs de la Loire nous est très précieux et nous leurs en sommes profondément reconnaissants.

Les conditions sanitaires de cette année ne nous ont pas permis de programmer cette marche qui est devenue au fil du temps une institution.

Nous espérons retrouver en 2022 cette équipe fidèle et ainsi reprendre cette opération solidaire avec le même allant.





Le marché du lundi



Un petit coucou du Marché

Malgré les restrictions sanitaires imposées et respectées par tous, le marché d'Arthun a bien fonctionné en cette année 2021, les lundis de 15h30 à 19h00.

Nous incitons vivement les Arthunois à CONSOMMER LOCAL et en plus c'est un lieu de rencontre, d'échange ...

Depuis quelques mois, nous avons accueilli :

- « Chez Arthur et Zoé » qui nous régale avec leurs produits
- « faits maison ».

Florian - charcutier traiteur

Julie - pătissière chocolatière

~~~

Comité des

Fêtes

Suite à la réunion du 23 Juillet 2021, nous vous présentons les membres du bureau :

Mr SIMON Alain (Président)

Mme RAJAT Fabienne (Trésonère)

Mme PARET Sabine (Secrétaire)

En raison de la situation sanitaire actuelle, les événements prévus cette année ont dú être annulés.

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de partager plus de moments festifs et conviviaux

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'élaboration aimsi qu'à l'organisation des futures manifestations au sein de notre village, n'hésitez pas à nous contacter, Vous serez les bienvenus.

En cette fin d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.





Le Collectif Ferroviaire letrain634269 rassemble des habitants, des élus, des syndicalistes, des associations et des entreprises engagés pour la remise en service de la liaison ferroviaire Clermont Ferrand Saint Etienne par Thiers et Boën tronçon de 48 km fermé depuis 2016 qui prive plusieurs dizaines de milliers d'habitants d'une desserte fine du territoire mais aussi une aire urbaine de près d'1 million d'habitants qui sépare les 150 km Clermont Ferrand à St Etienne. L'enjeu est de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire Clermont Ferrand -Thiers - Boën - Saint Etienne - Lyon. Cette transversale la plus courte relie les 3 métropoles et permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers. Un atout indispensable pour la dynamique, l'attractivité et le désenclavement d'un territoire.

Dans un contexte où les nécessités écologiques et sociales nous amènent à penser autrement notre mobilité, cette continuité ferroviaire est essentielle. Elle s'inscrit dans la réflexion engagée au niveau national, régional et local pour favoriser une mobilité durable, équitable et inclusive, respectueuse de notre santé, de notre territoire et de ses habitants | Tant pour le transport de voyageurs que pour le fret ferroviaire.

27 communes, 4 intercommunalités et communautés d'agglomération, les départements de la Loire et du Puy de Dôme soutiennent cette réouverture.

La remise en service dans sa totalité de cette véritable colonne vertébrale consiste à relier les 2 exrégions Auvergne et Rhône-Alpes à l'heure où les enjeux de mobilités doivent évoluer à travers la transition écologique pour répondre à l'urgence climatique.

Le conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes a voté à l'unanimité un amendement afin d'abonder ce projet de réouverture le 23 février 2021.

Depuis, plusieurs avancées ont été obtenues, le démarrage fin 2021 début 2022 d'opérations de débroussaillage par SNCF RESEAU entre Boén et Thiers et le lancement d'une étude qui portera d'une part, sur le potentiel réel de fréquentation de la ligne et des autres modes de transport, et d'autre part, sur l'actualisation du coût de régénération de l'infrastructure ferroviaire, évalué à 50 M€ en 2016. Le rendu de l'étude est attendu pour fin 2022.

Le train, calonne vertébrale des mobilités, puissant vecteur d'aménagement du territoire entre 3 grandes métropoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et levier incontournable de la transition écologique et sociale.



i Arthun nous était conté

L'histoire de BEAUVOIR et de ses propriétaires

Communication M-Claudette THEVENET

La municipalité sonhaitait que le sujet soit une « biographie » du Comte Guy Courtin de Neufbourg, mais plusieurs auteurs ont déjà fourni des études <u>très élaborées</u> le concernant. Après réflexion, je vais vous présenter Beauvoir et ses propriétaires à travers les siècles...



Beauvoir signifie "belle vue". C'est un des noms de lieux les plus répandu en France.

Le clos de Beauvoir et son château pour les villageois est incontournable, C'est d'ailleurs un lieu de promenade privilégié.

Photo Collection de Auteure (fond Chavet)

Le château de Beauvoir et son clos entouré de murs en pisé est délimité par la D8 à l'onest, la route des Rameaux au sud, à l'est la route Jean de Neufbourg autrefois appelé le grand chemin 'où se trouve l'entrée principale; côté village, on y accédait par une « porte » longtemps laissée à l'abandon, elle a fait l'objet d'une restauration et aujourd'hui la voûte marque l'entrée piétonne du lotissement.

Ce grand parc englobait un ensemble de fermettes, une chapelle, le château de Beauvoir avec son jardin d'agrément, son canal, sa prairie, son petit étang, une éolienne, ses écuries avec de magnifiques boxes...

➤ Beauvoir du Moyen-âge à 1731 :

Au XIX^{ème} siècle, des fouilles archéologiques ont eu lieu dans le parc ; il a été trouvé des tuiles romaines et des traces d'habitations, ce qui indique que Beauvoir a été habité à l'époque de l'empire romain, entre l'an moins 50 av. J.-C et à plus 400 apr. J.-C. On peut supposer qu'il y avait une « villa », qui devait se situer entre Beauvoir et la partie ouest du bourg (jusqu'à l'église actuelle) comprenant bien sûr « la Font » source d'eau indispensable.

Généralement ces villas gallo-romaines, sont devenues nos hameaux et dans d'autres cas, leurs limites ont été celles de nos paroisses ² qui verront le jour bien plus tard, lors de la christianisation. Au temps des empereurs romains, le service de leurs légionnaires durait 20 ans. Lors de leur démobilisation, selon leur grade, chacun recevait au choix soit une somme d'argent soit une portion c'est-à-dire une vaste étendue de terres, de bois, sources, prairies, tout ce qui fallait pour faire un domaine agricole suivant la nature des terrains et la géographie des lieux en montagne ou en plaine. Il recevait en outre des esclaves qui étaient des prisonniers de guerre pris sur les terres conquises qui se mêlaient aux villageois du lieu restés sur place ; ainsi tout ce petit monde était à son service.

Chemin existant depuis les Romains, emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

² Arthun, parmi d'autres suppositions pourrait avoir pour l'origine le nom d'un propriétaire s'appelant ARTU ou ARTINUS. Par exemple, Albinus devenu Albieux à Bussy-Albieux, Julius devenu Jullieux à St-Etienne-le-Molard qui étaient des anciennes paroisses étaient à la base d'anciennes villas gallo-romaines...

À partir de l'an 400, les grandes invasions et la chute de l'empire romain ont entraîné un véritable recul de la civilisation et la destruction de ces domaines. C'est peut-être ce qui a dû se passer à Beauvoir puisqu'on ne trouve des preuves d'habitations qu'après l'an 1000...

Vers 1260, les seigneurs de Couzan se sont emparés d'Arthun par les armes et le territoire de Beauvoir est devenu une place forte où résidait en permanence une garnison de soldats. « Le château » de Beauvoir n'était alors qu'une caserne pour les gardes du vassal qui dépendait du suzerain de Couzan. En 1389, un document mentionne « Les bommes de Beauvoir ».

Après avoir été une place forte pour les seigneurs de Couzan, Beauvoir deviendra la résidence des seigneurs de Beauvoir toujours sous la souveraineté des seigneurs de Couzan, lesquels rendaient la justice sur l'ensemble de la paroisse d'Arthun ainsi que sur les deux autres seigneuries, celle de la Presle et celle de Beaune.

Ci-dessous la liste non exhaustive des seigneurs et châtelains de Beauvoir :

--Au XIV^{ènu} siècle, Beauvoir, l'arrière fief de Couzan, appartenait au seigneur Alix De MARS. Guyot De Mars ayant eu pour héritière une fille, la seigneurie de Beauvoir passera par alliance au Damas de Varennes.

-- Au XVine siècle, DAMAS de VARENNES

Philippe DAMAS de VARENNES sera seigneur de Beauvoir pendant vingt ans de 1467 à 1487. Cette famille Damas était apparentée à la célèbre famille Damas, importants barons du Forez. D'un caractère impétueux, il a souvent eu des démêlés avec la justice de Couzan.

Voici un aperçu par un texte d'archives 3:

Contre noble homme Philippe Damaz de Varennes damoiseau, seigneur de Beauvoir lequel, au mépris des défenses à lui faites par justice de rien innover dans une cause de simple saisine pendante entre lui et Antoine Chavanon, comme aussi de nuire à ce dernier en son corps, sa famille et ses biens s'est transporté dans un champ où moissonnait le dit Chavanon et dégainant son poignard l'a menacé en ces termes « Je regny Dieu Villeyin! vous sortirés hors de cete terra et vous ferrey mal finer, vous et les vôtres! » a pris et emporté une certaine quantité de gerbes et aurait blessé avec un couteau le dit Antoine Chavanon et son fils, s'ils ne se fussent échappés de ses mains.

Le seigneur par la suzeraine Alix de Damas dame de Couzan est condamné à 580 livres tournois d'amende, avec défense réitérée d'attenter en rien à la personne de Chavanon et les siens.

-- Au XVI de début XVII de siècle, leurs successeurs furent les PREILLON,

Il est apparu que les Damas de Varennes furent dessaisis de Beauvoir en faveur Des Preillon. Pour quelles raisons ? nous l'ignorons !

- --Le domaine de Beauvoir fut ensuite en indivision entre les ANGÈRES et les de FELTIÈRES, puis il a appartenu seulement aux ANGÈRES.
- -- Au XVII^{ème} siècle, en 1626, la seigneurie est vendue à Sieur Jacques GIRARD, né en 1600 à Boën, damoiseau célibataire, commissaire du grenier à sel, conseiller du roi, dont le père est notaire à Boën, lequel avait-été anobli en 1609.

Son dernier descendant, le seigneur Claude GIRARD de Beauvoir est décédé en juillet 1731 à Arthun où il a été inhumé dans l'église paroissiale. Sans descendance directe, ses enfants étant tous décédés, ce dernier va donner par testament le château et les domaines à son cousin le chevalier Pierre François de ROCHEFORT.

➤ De 1731 à 1853, la dynastie des de ROCHEFORT :

Pierre François avait été baptisé à la Presle le 7 juillet 1686, fils d'Antoine de Rochefort et de Claire de Rivoire. Les de Rochefort sont une ancienne famille de la noblesse française, peut-être remontant aux temps des croisades.

³ Extrait d'un registre audiencier de la justice de Couzan de Noël 1467 à Noël 1468, bulletin de la Diana de 1^{et} trimestre 1887, dont quelques extraits avaient été publiés.

Au fil des générations, ils vont considérablement agrandir le domaine de Beauvoir. Par exemple : ils achètent en mars 1792 à Claude Dubessey de Coutanson, le domaine et le château (manoir) de la Presle (ancien fief seigneurial).

Antoine Camille De Rochefort déclare en 1793 que sa fortune 5 consiste en six domaines qu'on appelle "le domaine de Beauvoir", situés dans la commune d'Arthun, deux autres dans la commune de Saint-Sulpice, un dans la commune de Sainte-Agathe, un dans la commune de Pouilly-les-Feurs; un vigneronnage et un petit moulin dans la commune de Donzy, deux domaines sur la commune de Feurs, (un domaine appelé la Motte, une maison à Feurs).

Vers 1780, la maison de Beauvoir va prendre fière allure après un magistral remaniement de la bâtisse puisqu'ils vont remplacer la maison forte par un petit château de style Louis XVI. C'est un carré d'environ 20 mètres de côté, aux lignes symétriques. Les quatre façades sont pratiquement les mêmes. Il a une particularité, il n'y a pas de porte d'entrée mais des portes fenêtres. Seule, la façade nord est équipée d'un petit escalier et d'une porte qui étaient réservés aux domestiques. Pour réaliser ces importants travaux de transformations, de Rochefort avait fait appel à un architecte reconnu Giovanni Michele Dal Galbio 6 (1754-1823) lequel avait fait venir des maçons de la Creuse, des spécialistes en maçonnerie, avec la technique des pierres sur chant. Sur les actes de décès paroissiaux d'Arthun, nous trouvons une trace de ces maçons de la Creuse : François CIDOUX, décédé par accident le 21 mai 1748, maçon de Saint-Avit-de-Tarde province de la Marche, diocèse de Limoges, à l'âge de 35 ans.

Ils étaient venus en famille puisque son frère Michel Cidoux et son oncle Etienne Colavit sont cités comme témoins, aussi maçons de la Marche.

En 1796, Jean Bolette, maçon, natif de la Creuse, travaillant chez Rochefort... La Révolution de 1789,

Très vite comme la majorité des nobles de France, ils s'opposent à la Révolution, Celle-ci a supprimé le système d'Ordres où les gens étaient classés suivant leur naissance (la noblesse, le clergé et le tiers-état). Les nobles et le haut clergé qui représentaient moins de 3 % de la population avaient depuis le Moyen-âge des privilèges importants. Au début, du Moyen-âge, ils étaient récompensés pour leur valeur militaire de défense du fief contre les envahisseurs. Depuis 1500, ils n'exerçaient plus ce travail, mais cependant, continuaient à recevoir l'argent des charges seigneuriales... Privilèges qu'ils ont perdus le 4 août 1789. Ils n'ont pas hésité à collaborer avec les troupes des rois européens envahissant la France...Les républicains pour se défendre les ont combattus par tous les moyens...

Jugement du 16 décembre 1793,

La commission militaire composée des juges Taillant et Meyrand condamne à mort le père Antoine Camille De Rochefort (1743-1793), 50 ans et son fils Joseph-Marie De Rochefort (1774-1793), 17ans, lesquels seront fusillés le lendemain avec le père et le fils Lachaize dans l'allée du château du Rozier à Feurs (...).

Quel est le motif de cette condamnation ?

Il fut dénoncé et accusé d'avoir avec François Aubin Germain Lachaize, ancien commissaire du roi sur le district de Montbrison et beau-frère de Rochefort (leurs femmes étaient sœurs) d'avoir reçu souvent chez eux à Montbrison des Muscadins " (...). Lachaize s'était montré dans l'expédition de Boën, un ardent persécuteur des patriotes. Il avait été leur complice à Salvizinet où les royalistes avaient incendiés plusieurs maisons et fait dévorer dans les flammes plusieurs patriotes (...)

14

⁴ Ainsi coule le sang de la Terre Les hommes et la terre en Forez XVIIIe et XXe siècles de Henri Gerest

⁵ Déclaration faite au cours de son procès en 1793, « Histoire du dpt de la Loire pendant la Révolution française (1789-1799) » de E. Brossard 1907

⁶ La famille Dal Galbio d'origine italienne, architectes vont être très sollicités dans le Forez. Giovanni Michele dit le jeune modifie d'abord Goutelas 1777-79 à Marcoux puis, le clos de Bussy-Albieux en 1778-80, Saint-Etienne (mairie, immeubles), construction du château Chabert à Boën en 1779-1786...

⁷ p. 216 Histoire de la Révolution Française E. Brossard 1907

⁸ Jeunes adversaires des Jacobins donc de la Révolution : Contre-révolutionnaires

Il faut remarquer que la famille a cependant conservé ses biens.

Quant à son fils aîné, <u>Louis</u> François de ROCHEFORT (1772-1845), il ne fut pas inquiété par les agents de la Révolution, puisqu' il était parti en exil en Amérique. À son retour, il fut nommé par le Préfet, maire d'Arthun de 1800 à 1827.

C'est après des revers de fortune, vers 1840 que leurs biens seront mis en liquidation judiciaire en 1844. Cette famille va devoir vendre le domaine de Beauvoir!

➤ De 1853 à 1986, les COURTIN DE NEUFBOURG :

La famille Courtin était originaire du Donjon (03). Elle s'installa en 1624 à Roanne dans un quartier neuf et clos construit en 1531, un bourg neuf que l'on baptisa « Neufbourg » en 1585. C'était une famille de bourgeois, au XVII^{ème} siècle, à Riorges, ils firent construire le château Neufbourg.

La famille de Courtin de Neufbourg est une noblesse de robe 9 :

Les Courtin furent anoblis à partir de 1679 et prirent le nom Courtin de Neufbourg au XVII^{ème} siècle...d'où cette phrase légendaire :

« Courtin trouvant son nom si court se fit appeler Courtin de Neufbourg »

-- Jean Baptiste Ludovic Courtin de Neufbourg (1805-1881)

Ludovic de Neufbourg était très riche avec une immense fortune qui lui venait de sa femme Caroline Gonon (1814-1847) (Gonon-Deville manufacture de soierie) et de son cousin dont il hérita Jean-Baptiste Allard de Montbrison.

Le Comte acheta le domaine en entier le 23 février 1853 ¹⁰, soit 959 hectares répartis sur sept communes (Arthun, Bussy, Pommiers, Sainte Agathe, La Bâtie à St Etienne-le-M, St Foy...)
En 1856, Ludovic Courtin de Neufbourg (1805-1881), résidant à Beauvoir, est nommé maire par le Préfet ¹¹, fonction qu'il a exercée de 1856 à 1876 et restera conseiller de 1877 à son décès le 29 septembre 1881 à Beauvoir.

Les progrès agricoles :

Il était un homme d'une grande simplicité ¹², et d'un abord très facile, c'est à peine si un étranger aurait deviné le maître au milieu de ses serviteurs. Lorsqu'il est venu se fixer à Beauvoir, l'économie du domaine n'était guère florissante. Ludovic de Neufbourg, agronome, voulait s'occuper de l'agriculture en apportant tous les progrès de la science qui avaient été expérimentés récemment en France. Il va refaire les prairies pour les troupeaux, semer plus de froment au lieu du seigle : 50% de plus de rendement, s'occuper des étangs pour les rendre plus productifs pour la pisciculture, cultiver la pomme-de-terre etc. Pour mener à bien son projet, près de quarante ménages dépendaient du "domaine de Beauvoir".

Instruction des enfants, et aide pour les indigents :

Étant un homme d'une grande humanité, dès 1856, tous les ans, il fit dresser par la municipalité une liste d'indigents qui pourront accéder à des soins pris en charge par la commune.

Il souhaitait que tous les enfants du village filles et garçons soient scolarisés. Il conseillait aux enfants de ne pas rester dans des conditions précaires, de préparer leur avenir par l'instruction, le travail et avoir des ambitions. Bien qu'il y eût déjà une institutrice laïque ¹³, le conseil fit remarquer que la commune n'avait pas les moyens de payer le salaire de deux instituteurs laïcs. Aussi, Ludovic

⁹ C'est vers 1385 et surtout sous François 1^{et} en 1500 qu'est apparue cette nouvelle noblesse. Les rois en déficit eurent l'idée de vendre des charges de justices ou autres. Pour les rendre attractives, ils donnaient en même temps un titre de noblesse...

¹⁰ Le Comte de Neufbourg pionnier de l'agriculture forézienne un écrivain paysan de M. Claude Latta

¹¹ Pour la première fois, le 11 septembre 1870, le maire et l'adjoint seront élus à bulletin secret par le conseil. Ludovic de Neufbourg sera élu maire avec 11 voix... et, l'adjoint Antoine Blanc (10 voix). Il faut préciser qu'il n'y avait aucune élection municipale à cette époque des conseillers étaient nommés par le Préfet.

¹² D'après un hommage qui lui fit rendu après 1881 et consultation des délibérations des Conseil Municipaux

¹³C'était les communes qui réglaient les salaires des instituteurs laïcs, par contre, les communes n'avait pas la charge de payer les religieuses lesquelles parfois étaient obligées de faire d'autres travaux pour pouvoir vivre...Ludovic De Neufbourg pourvoyaient à leur chauffage et à leur nourriture...

De Neufbourg prit l'initiative de faire construire avec ses propres deniers, une école pour y installer trois religieuses de la Congrégation Saint-Joseph ¹⁴, pour enseigner et prodiguer des soins à la population. Cette école était réservée en priorité à une vingtaine enfants nécessiteux désignés par le conseil. Ainsi, la commune ne prenait à sa charge que les frais de scolarité (crayon, livre, matériel). Les autres enfants allaient à l'école laïque.

Cette maison existe toujours, rue de Beauvoir, maison actuelle de Geneviève Gaumond.

-- Le fils, Jean-Baptiste (1835-1902) :

En 1902, le domaine comptait encore 891 hectares. Le parc et le château vont être encore améliorés. Il va faire édifier un lanternon sur le toit. Une vaste terrasse améliorera la face principale avec de larges escaliers. Aux angles, deux petits bassins viendront agrémenter la demeure. Ils aménageront le parc d'une superficie de vingt-trois hectares, en style anglais. Certains petits édifices verront le jour, une belle éolienne qui alimentait le logis en eau, une glacière. Autrefois, il existait un grand chenil circulaire qui abritaient une vingtaine de chiens de chasse. Aujourd'hui, il n'en reste qu'une partie.

Jean-Baptiste De Neufbourg s'était marié trois fois, les héritages qui s'en suivirent morcelèrent ce domaine puisqu'il avait eu six enfants, après plusieurs ventes, à la fin du XX^{ème} siècle le domaine ne comprenait plus que 225 hectares.



Beauvoir 24 juin 1887 col.de l'auteure (Fond Desvernay)

Le petit-fils, Guy de Neufbourg (1888-1986) :

Guy de Neufbourg a été à la fois un agriculteur, un pisciculteur, un résistant, un écrivain et un historien médiéviste.

Mobilisé en 1914, blessé à Ypres et sur Yser, il perdit un poumon. En premières noces, en 1913, il s'est marié avec une comtesse polonaise, Thérèse Zasmoyska (1879-1960). Ils partirent s'installer à Paris dans le XVI^e au 49 rue du Docteur Blanche...

C'est son frère, Jean De Neufbourg (1896 –1933) qui habitait Beauvoir, a géré le domaine de 1919 à 1930 pendant ses absences. Vers 1931, Guy revint définitivement à Beauvoir.

Veuf, il s'est remarié en 1961...

Coll de Auteure, cliché C. Thévenet Beauvoir, avril 1983



¹⁴ La congrégation St Joseph, 1650, est une congrégation de religieuses enseignantes et hospitalières.

Son parcours:

- La pisciculture : Il crée la Carpe Royale qui fit sa renommée, issue du croisement de la race Hirsch et Meugniot. En 1930, il est le président du syndicat des propriétaires et exploitants des étangs du Forez et fait partie de l'Association des Producteurs de Carpe d'Élite.
 - Écrivain : il s'adonne à cette passion en rédigeant plusieurs ouvrages :

Le Troupeau, Paysans... Membre de la Diana, il écrit quarante communications de 1919 à 1939.

Historien médiéviste, il constitue l'équipe pour la rédaction des Chartes du Forez : Georges Guichard, Edouard Perroy, Marguerite Gonon, Jean Dufour, l'abbé Mathieu Merle, 24 tomes en 28 volumes sont publiés de 1933 à 1980.

Cette publication connaît un succès au plan national, couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Résistant de la première heure : dès 1940 et en 1942, il participe avec Marguerite Gonon (institutrice à Arthun de 1934 à 1936) à l'organisation de groupes de résistants et reçoit un parachutage d'armes en provenance d'Angleterre. Il entraîna avec lui, ses compagnons qui étaient ses jeunes ouvriers ou fermiers : Alfred Petit, son garde, les frères Marius et Pierrot Durand, les frères Charles et Claude Michel, les frères Jean et Pierre Merle.

Il est arrêté en 1943, puis libéré (fautes de preuves et pétition des villageois).

En 1946, il fit ériger une croix à Biterne sur laquelle sont gravées des inscriptions pour rendre hommage aux soldats morts pour la France : ses neveux Jean de Neufbourg et Hervé-Jean de Saint-Gilles, le soldat Jean-Claude Duris, le résistant Jean Goutard et à ses compagnons vivants. En avril 1948, le Général Charles De Gaulle lui rend visite à Beauvoir, pour le remercier.

Homme de la terre, il met en pratique l'élevage de charolaises en stabulation. Il a lancé la branche Loire FDSEA en 1945 et le journal « Paysans de la Loire ».

Liste de quelques communications et ouvrages relatant sa vie :

Cahier de Village de Forez en 2000, Antoine Cuisinier

Marguerite Gonon parle... (la Résistance à Arthun, Guy de Neufbourg)

Bulletin de la Diana Tome 2^{iense} trimestre en 2012, Claude Latta :

Le Comte de Neufbourg, pionnier de l'Agriculture Forézienne

Cahier de Village de Forez en 2012, Claude Latta :

Le groupe de Résistance d'Arthun Le comte de Neufbourg, Marguerite Gonon et leurs compagnons

Revue n° 116, 2012 Village de Forez, Marie-Claudette Thévenet-Merle Le Général de Gaulle au château de Beauvoir à Arthun en 1948.

Le clos et le château après 1986, au décès, de Guy de Neufbourg :

La commune ayant hérité ¹⁵ du château et du clos, l'ensemble fut encore une fois morcelé. La commune se réserva des terrains : au nord où un lotissement a vu le jour et au sud, une grande prairie qui sert lors de manifestations villageoises (brocantes, fêtes).

Le château avec le reste du parc furent mis en vente...

Les acquéreurs du château :

À partir de 1991, M. et Mme André Chavet ont entrepris d'importantes rénovations et redonné vie au château.

M. André Chavet ¹⁶ fut chef de file de l'équipe de l'ASSE basket. Il fut l'un des meilleurs basketteurs de France, ⁷⁰ fois international. En 1952, il avait participé aux jeux Olympique à Helsinki (Finlande). Il participa au championnat d'Europe d'Istanbul (Turquie) où il remporta un concours international de lancer francs avec 59 réussites consécutives. Professionnellement, il a réalisé toute sa carrière à Casino auprès de Pierre Guichard.

À la mort du couple, le château fut à nouveau mis en vente en 2005.

Depuis, il a connu deux autres propriétaires...

FIN

15 Le syndicat agricole avait hérité d'un bâtiment qui depuis a été revendu aux propriétaires du château.

¹⁶ Article du journal la Tribune-le Progrès de juin 2005.

e repas des ainés



En cette belle journée du 18 septembre, les membres de la Commission Sociale ont réunis nos aînés pour un repas de retrouvailles à la salle des fêtes de notre commune.

Un repas gastronomique avait été concocté par « Arthur et Zoé » dont vous trouverez ci-dessous le menu, arrosé de vins issus de la cave du Clos de Chozieux, le tout servi par les membres bénévoles de la commission.

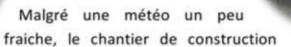
Nous remercions Thérèse, Jeanine et Sandrine pour l'animation. Elles ont mis l'ambiance en chantant a capella de nombreuses chansons d'antan. Les convives sont ravis de les écouter et pour certains même de participer. C'est l'occasion d'échanges chaleureux, visiblement bien appréciés.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, un colis leur sera distribué pour Noël.



e chantier participatif





d'un local pour les associations a pu démarrer dans la bonne humeur et dans une ambiance conviviale.

Une quinzaine de personnes ont participé :

Alain, Roger, Yves, Joël, Jérome, wilfried, Rolland, Pierrot, Gilles, Didier, Mikael, Renaud, Damien, Jean-Claude, Gérald.

Nous tenons à les remercier pour leur engagement. Si d'autres personnes veulent rejoindre le groupe, qu'elles le fassent savoir en Mairie ou auprès de Gérald Gonon tel : 0677898841, elles seront les bienvenues.











COHESION SOCIALE

France Services : le service public proche de vous au quotidien

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Dossiers de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité... les 3 France Services portées par Loire Forez agglomération, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

Vous serez accueilli par 2 agents formés pour vous proposer des solutions immédiates ou vous mettre en relation avec l'un de nos partenaires locaux.

La Mission Locale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi, certains services du Département de la Loire, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), Action logement et Rénov'Action assurent des permanences sur site ou en visio-conférence et vous proposent des accompagnements de proximité.

Des ateliers et des temps d'information sont programmés mensuellement dans chacune de nos France Services : ateliers de professionnalisation « le cocon » à destination des assistants de vie, des conseils et accompagnement en évolution professionnelle proposé par le Centre Interinstitutionnel des Bilans de Compétences (CIBC) et des ateliers « Point Conseil Budget » réalisés par l'UDAF.

Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre

Les France Services mettent également à disposition des équipements informatiques en accès libre, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos e-mails...

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Chaque mois, ils proposent également gratuitement des ateliers collectifs de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

Informations sur www.loireforez.fr

France Services Noirétable au 04.77.24.97.08 – mfs.noiretable@loireforez.fr

France Services Boën-sur-Lignon 04.77.97.72.48 - mfs.boen@loireforez.fr

France Services St Bonnet le Château 04.77.50.14.30 - mfs.sbc@loireforez.fr

TOURISME

Col de la Loge : préparez la saison !

Si l'enneigement le permet, notre domaine nordique du col de la Loge ouvrira ses portes le samedi 27 novembre. Les skieurs peuvent recharger leurs forfaits et profiter de tarifs préférentiels sur le Nordic pass pour accéder aux stations du Massif Central, jusqu'au 15 novembre : 75€ au lieu de 100€ pour les adultes. Le forfait Site col de la Loge à 61€ donne également accès à 7 domaines skiables locaux, des monts du Forez au Pilat.

Vivez la glisse sous toutes ses formes!

Le panel d'activités, déjà étendu avec le ski de fond alternatif ou en skating, les balades en chiens de traineau, les raquettes, la luge... s'étoffe cette saison avec 2 nouveautés : des sorties d'initiation ou sportives en VTT à assistance électrique sur neige et le ski joering (tracté par un cheval). Ces deux nouvelles activités sont encadrées et accessibles uniquement sur réservation.

Détail des activités, informations pratiques, bulletin d'enneigement, webcams, billetterie et location de matériel : station-coldelaloge.fr - Tél. 04 77 24 93 22.

HABITAT - ENVIRONNEMENT

Des aides à la rénovation énergétique de votre logement

Engagés dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire, nous agissons notamment pour la production d'énergies renouvelables locales, mais aussi pour limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. A ce titre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

Un accompagnement gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique

Une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, vous accueille et vous conseille gratuitement pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet. Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet.

Nouveau! "Forez'pirer": remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois!

Les poêles et cheminées à bois les plus anciens et les moins performants constituent la plus grande source d'émission de particules fines sur le territoire. Aussi, nous proposons une aide financière pour remplacer ces systèmes de chauffage les plus polluants, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 750 €, pour l'acquisition d'un nouvel appareil labellisé "Flamme verte 7". Elle pourra être bonifiée pour les résidents des communes concernées par le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération stéphanoise : Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal.

Pour tout savoir sur les aides mobilisables et obtenir des conseils sur le choix des appareils et une meilleure combustion du bois, des réunions d'informations sont organisées cet automne dans les 5 communes précitées, ainsi qu'à Boën-sur-Lignon, Noirétable, Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château.

Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, contacter le guichet unique de l'habitat : 04 77 96 56 66 ou contact@renovactions42.org



Suivez l'actualité)
de la commune

Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune 1

03 Cliquez sur « suivre »



Vous êtes abonné! Vous recevez toute l'actualité!

www.illiwap.com @









GRATUITE SANS PUBLICITÉ SANS INSCRIPTION